

Délégation des aides à la pierre



Département de la Vendée

Karine de SAINT MICHEL

Pôle Infrastructures et Désenclavements – Direction des Routes, des Mobilités et de l'Habitat – Service Habitat
40 rue du Maréchal Foch – 85 923 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
Tel : 02 28 85 86 02

karine.desaintmichel@vendee.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le Conseil départemental de Vendée est délégataire, sur son territoire de compétence, des aides publiques au logement de l'Etat depuis 2006. La délégation de compétence a été renouvelée en 2018 pour une durée de six ans (2018 – 2023).

Cette délégation a pour objet la mise en œuvre de la politique de l'habitat :

Sur le parc public :

Attribution des aides publiques en faveur de la construction, de l'acquisition, et de la location-accession des logements locatifs sociaux et des établissements sociaux et médico-sociaux, réhabilitation, démolition.

Sur le parc privé :

Attribution des aides de l'Anah en faveur de la rénovation de l'habitat privé, notamment la lutte contre l'habitat indigne, la précarité énergétique et l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, la production de logement

TYPE D'AIDE

Subvention / agrément

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Zone géographique couverte par la convention de délégation de compétence des aides à la pierre signée entre l'Etat et le Département de la Vendée.

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

- Propriétaires bailleurs et occupants, copropriétaires
- Organismes HLM
- Collectivités locales
- Associations etc...

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Pour le parc public en 2024, l'objectif est le suivant :

718 LLS (399 PLUS, 269 PLAI, 50 PLS) et 48 logements PSLA pour 2 781 588 €.

Soutien rénovation énergétique, l'objectif est de 48 logements pour un montant de 456 000 euros.

Changement de vecteur, l'objectif est de 59 logements pour 88 500 euros.

Pour le parc privé en 2024, l'objectif est le suivant :

2 313 logements rénovés pour 43 080 282 €.

BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

Pour le parc public en 2023, l'objectif était le suivant :

809 LLS (417 PLUS, 242 PLAI, 60 PLAI C et 90 PLS), 85 démolitions et 42 logements PSLA pour 3 589 263 €.

25 opérations de restructurations ou réhabilitation lourde avec rénovation énergétique pour 200 000 €.

46 opérations de rénovation énergétique seule pour 172 544 euros.

Pour le parc privé en 2023, l'objectif était le suivant :

1 607 logements rénovés pour 14 545 105 €.

